

Dans sa priorité 1, le programme national FSE + favorise l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus.

L'objectif spécifique (OS) L vise à permettre la mise en œuvre d'actions déconnectées d'un objectif immédiat d'accès à l'emploi, soit qu'il s'adresse à des publics trop éloignés de l'emploi nécessitant une remobilisation sociale préalable soit qu'il s'adresse à des publics qui ne sont pas sur le marché de l'emploi.

Les personnes en situation de handicap nécessitent une attention particulière, pour prévenir les risques d'exclusion, de pauvreté ou d'isolement.

A l'échelle régionale, la politique d'emploi et de formation professionnelle des travailleurs handicapés est optimisée à travers le plan régional pour l'insertion des personnes handicapées. En revanche, l'action publique intervient peu sur l'accompagnement à l'intégration sociale et la participation à la vie de la communauté des personnes handicapées, bien que la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne reconnaît le droit à leur intégration au-delà du champ professionnel.

**A ce titre, la DREETS Nouvelle-Aquitaine lance l'appel à projets régional
« Actions d'accompagnement pluridisciplinaire des personnes handicapées ».**

En cohérence avec les politiques nationales menées, la Mission Fonds européens de la DREETS Nouvelle-Aquitaine souhaite accompagner, dans le présent appel à projets, des actions ayant pour objectif la remobilisation sociale, l'accès aux droits, aux services et au logement, des personnes en situation de handicap, adultes et enfants.

L'appel à projets... en bref !

⇒ Types d'actions visées :

Actions d'accompagnement pluridisciplinaire des personnes en situation de handicap, pouvant comprendre la remobilisation (*réseaux d'entraide, de remobilisation et de socialisation par la culture le sport, les loisirs...*), l'accès aux droits et aux services (*soins, justice, prestations sociale, numérique*) ou encore l'accès au logement.

⇒ Candidats éligibles :

Les personnes morales de droit public ou privé, structurées à l'échelon régional ou interdépartemental.

⇒ Public cible :

Sont exclusivement ciblées les personnes handicapées.

⇒ Enveloppe disponible :

- 900 000 €.

L'appel à projets est à découvrir sur le site du [Fonds social européen en France](#)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 3 avril 2023.

Contact sur cet appel à projets :

DREETS Nouvelle-Aquitaine – Mission Fonds européens

Charlotte GUERET – charlotte.gueret@dreets.gouv.fr

Julia FORCADA-GARCIA – julia.forcada-garcia@dreets.gouv.fr